

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-3-11-1

Séance du vendredi 16 mars 2012

COTISATIONS 2012 A DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'ACTION INTERNATIONALE, TRANSFRONTALIERE ET EUROPÉENNE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-5-11-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget primitif 2012 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,

VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

➤ approuve le versement des cotisations pour 2012 aux structures suivantes :

- 100 € à l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD)
- 6 000 € à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
- 300 € au Club d'Affaires franco-allemand Rhin Supérieur-Oberrhein
- 400 € au Conseil de la Regio TriRhena
- 1 000 € à l'Institut Confucius d'Alsace
- 5 111 € à l'Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE)
- 200 € à l'Association Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)

- autorise le prélèvement de 11 811 € sur le programme F612/2676, chapitre 011, fonction 048, nature 6281, 1 100 € sur le programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6281 et 200 € sur le programme F615/2696, chapitre 011, fonction 71, nature 6281 du budget départemental 2012.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MARS 2012

**Soutien aux organismes transfrontaliers
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SOT00071	AFCCRE - ASS.FRANCAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE AFCCRE - Cotisation 2012	5 111,00
SOT00073	ASSOCIATION REGIOTRIRHENA CONSEIL DE LA REGIOTRIRHENA - Cotisation 2012	400,00
SOT00074	CLUB D'AFFAIRES FRANCO ALLEMAND DU RHIN SUPERIEUR CLUB D'AFFAIRES FRANCO ALLEMAND - Cotisation 2012	300,00
SOT00072	MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE MOT - Cotisation 2012	6 000,00

Total	11 811,00
-------	-----------

**Coopération décentralisée en fonctionnement
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CDF00213	ASSOCIATION INSTITUT CONFUCIUS D'ALSACE INSTITUT CONFUCIUS - Cotisation 2012	1 000,00
CDF00212	INSTITUT REGIONAL POUR LA COOPERATION DEVELOPPEMENT (IRCOD) IRCOD - Cotisation 2012	100,00

Total	1 100,00
-------	----------

**Cotisation pour le développement de l'Agglomération Trinationale de Bâle
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ATB04211	EURODISTRICT TRINATIONAL DE BALE (ETB) ETB - Cotisation 2012	200,00

Total	200,00
-------	--------